

# Commune de ANHÉE

## Opération de développement rural



*Rapport annuel 2021 sur l'état  
d'avancement de l'Opération*

*MARS 2022*

## ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

### 1. Tableau des projets réalisés

2<sup>ème</sup> PCDR 2017-2027

Pas encore de projets réalisés.

### 2. Tableau des projets en cours.

2<sup>ème</sup> PCDR 2017-2027

N° FP	Intitulé du projet	Commentaires/Remarques au 01/01/2021	Avancées 2021 Commentaires/Remarques 01/2022
1.2	Restauration de sites à valeur patrimoniale et d'éléments du petit patrimoine avec valorisation touristique.	Les 3 inventaires se sont poursuivis en 2020 malgré les difficultés liées à la crise sanitaire. PPPW : finalisé en ce qui concerne le terrain. Patrimoine funéraire : très avancé. Arbres remarquables : postposé, un nouvel appel aux bénévoles a été lancé via Facebook. Une personne a été désignée pour effectuer le travail d'encodage des fiches dans le logiciel du SPW et pour mettre in fine les infos en ligne.	Poursuite des 3 inventaires. Voir annexe 4 du RA ⇨ activités de la CLDR
1.5	Actions visant à la rencontre-découverte de la ruralité près de chez soi.	Soirée-débat autour de la tomate (13/02) / Festival A Travers Champs (05/03) / Réveil des grainothèques (06/03) / Jardin collectif la Dinée / Semaine de l'arbre (28 & 29/11), Opération "un enfant, un arbre" / ...	Présence à deux reprises au Marché du Terroir d'Anhée (juin et octobre) des bibliothèques et du PCDN pour le projet de grainothèque et pour l'échange de plantes.



1.6	Initiation d'une démarche de création d'un Parc Naturel autour de la Mollignée.	31 juillet, un mail "accusé de réception" du Cabinet de la Ministre de la Nature pour signaler la bonne réception du courrier de la Commune concernant la volonté d'initier les démarches pour la création du Parc Naturel de la Vallée de la Mollignée. Le dossier est en cours de traitement au Cabinet. La Commune a eu un contact avec Nicolas Nederlandt, de la Fédération des Parcs naturels. Il semblerait qu'il y ait une ouverture à la création de nouveaux Parcs en Wallonie. Pour la suite, il s'agit de lancer un Comité de projet des 4 communes, pour avancer ensemble et constituer le dossier	18 nov 2021 : rencontre des 4 Bg concernés, certaines étaient accompagnés d'agents communaux. La volonté est confirmée et la décision et d'avancer dans l'étude de faisabilité. Ce projet est dans un 1 <sup>er</sup> temps coordonné par l'ADL (ce projet figure dans son plan stratégique). Proposition reçue du BEP pour un accompagnement dans la réalisation du dossier. Proposition à adapter.
1.7	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française.	<p><u>VOLET DEMOLITION/ASSAINISSEMENT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 14 01 2020 : Délibération du Collège pour autoriser l'entreprise (ACLAGRO) à débiter les travaux de désamiantage</li> </ul> <p>Les travaux de démolition sont terminés.</p> <p><u>VOLET AMENAGEMENT (partie SPAF et partie Commune)</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 02 2020 : Réunion de coordination Commune/SPAF/Architectes/Bureau d'études/FRW</li> <li>• 10 06 2020 : Réunion de coordination Commune/SPAF/Architectes/Bureau d'études/FRW</li> <li>• 19 10 2020 : Présentation à la CLDR de l'avant-projet (pour avis) par le BEPN</li> </ul>	10 juin 2021 : réunion du comité d'accompagnement Avant-projet. Documents complémentaires envoyés le 19 août 2021. Commune en attente de l'approbation de l'Avant-projet par l'Administration.
1.8	Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre	Lors de sa réunion du 19.10.2020, la CLDR a pris la décision de lancer la concrétisation de ce projet. La CLDR insiste sur la qualité architecturale de la	1 <sup>er</sup> mars 2021 : avis de la CLDR sur actualisation de la fiche-projet/30 mars 2021 : réunion de coordination portant



	activité économique.	future infrastructure. La préparation de la réunion de coordination pour la demande de convention-faisabilité a débuté (réflexions initiales, actualisation de la fiche-projet initiale). => <b>Lors de sa réunion du 01.03.2021, la CLDR a confirmé ce projet comme prochain projet à solliciter en convention DR et a fait ses remarques concernant la fiche-projet actualisée qui lui était présentée.</b>	sur une demande de CF/10 juin 2021 : Approbation du projet CF par le conseil communal/16 déc 2021 : CF à l'OJ du GW. Attente de notification de cette CF pour lancer l'appel à auteur de projet. 13 janv. 2022 : courrier de la Ministre annonçant le futur envoi de la CF (signée) par l'Administration.
1.10	Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels.	<p><u>VOLET DR</u> : Approbation officielle de l'avant-projet par le SPW/DGO3 en date du 18.05.2020 - Approbation de la Convention-Réalisation par le Conseil communal le 26.08.2020 - Dossier Projet et convention signée par la Commune remis à l'Administration en septembre 2020 - Le Collège approuve le nouveau modèle de convention-réalisation (convention 2021, augmentant le budget DR, pour tenir compte de la diminution du côté d'Infrasports) en date du 26.01.2021. La commune a transmis le dossier au service extérieur du DR début février 2021. Le Conseil communal du 04.03.2021 sera amené à ratifier la décision du Collège / <u>VOLET INFRASPORTS</u> : projet retenu par le Ministre Crucke pour un montant de 293.730 € (Arrêté ministériel en date du 14.12.2020), un poste initialement prévu n'a finalement pas été pris en compte / <u>VOLET ESPACES VERTS</u> : en date du 23.10.2020, la commune a reçu de l'Administration EV une série de remarques sur les clauses techniques de son CSC, le dossier est donc repassé au Conseil communal,</p>	<p>Volet DR : 4 mars 2021 : approbation de la nouvelle CF/ 16 sept 2021 : CR à l'OJ du GW/ 30 sept 2021 : signature de l'AM par la Ministre/4 oct. 2021 : date du courrier de notification /14 janv. 2022 ouverture des offres pour phase « aménagements »</p> <p>Volet EV : 7 sept 2021 : promesse de principe de la Ministre → délai contraignant de 20j. Mais soucis – car attente volet DR ➤ 16 déc. 2021 : demande prorogation délai / 14 janv. 2022 : ouverture des offres pour phase « aménagements »</p> <p>Volet Infrasports : contact pris pour procédure MP ➤ report adjudication du marché « aires de jeux » après les aménagements vu les délais de validité des offres.</p>



		en date du 21.01.2021. La commune a déposé le dossier au service EV le 04.02.2021. Le 28.02.2021, la Commune a reçu un mail comme quoi le Cahier des charges était recevable. Le dossier va maintenant remonter au Cabinet de la Ministre.	
2.3	Mise en valeur des paysages remarquables de la Haute-Meuse avec valorisation touristique.	L'ADL travaille sur la création de 11 nouveaux panneaux de départ des balades touristiques. Des points de vue intéressants y sont mis en valeur.	Un lien est à faire avec le site de l'ancien camping (projet 1.10) en cours d'aménagement
2.4	Construction de logements locatifs et de logements adaptés aux aînés sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée avec aménagement des espaces extérieurs.	Voir projet 1.7	Voir projet 1.7
2.7	Aménagements extérieurs de type trottoirs, poubelles, bancs, pour faciliter les aînés dans leurs déplacements.	Nombreuses réflexions dans le cadre de l'établissement du projet DR prévu en partenariat avec le SPAF (FP 1.7)	Considération dans l cadre des projets sollicités en financement DR : FP1.7, 1.8 et 1.10
2.8	Aménagement des plaines agricoles de Bioul-Denée grâce aux Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).	Dans le cadre de la Semaine de l'Arbre, des plantations sont annuellement prévues.	Action récurrente : les plantations se poursuivent, sur le territoire de Denée en 2021.
2.10	Etude et installation d'une micro-station hydro-électrique sur le Rouillon.	L'étude s'étalait sur 1 an, de manière à vérifier si le débit est constant. L'ADL s'intéresse au suivi mais n'a pas encore eu de répondant à ce sujet.	Le projet se poursuit. Retards liés aux inondations, aux évolutions du rachat de la production électrique, les délais de livraison ... Travaux espérés en automne pour mise en service fin 2022.



2.11	Développement d'une stratégie de marketing touristique et économique.	Emission <i>Les Ambassadeurs</i> de la RTBF consacrée à la Vallée de la Molignée (diffusée le 18 01 2020). / L'ADL a rassemblé toutes les émissions de ce type sur une chaîne YouTube, ceci afin d'avoir une vitrine des acteurs touristiques et économiques. / L'ADL a participé à des ateliers visant à définir la stratégie de la MDT. Les résultats devraient sortir bientôt (travail au niveau de l'image visuelle et au niveau du positionnement de la région, avec des bureaux d'étude), l'idée est de voir comment se redéfinir ensuite une image au niveau local. / Le SI a un nouveau Président, il s'avère nécessaire de voir avec lui comment avoir une cohérence entre stratégie de la MDT et du SI (ainsi que de l'ADL et du PCDR).	La Maison du Tourisme se dote d'une nouvelle image/stratégie qui se veut plus moderne, rassembleuse et ambitieuse. Elle est baptisée « Explore Meuse ». En 2021, le SI et l'ADL ont recherché des pistes de financement pour l'étude. Possibilité via le CITW+ via le FEDER 2014-2020. Après une étude de faisabilité, la demande a été acceptée. Elle sera lancée en 2022. Un appel d'offre sera bientôt lancé pour l'étude. Budget d'un peu plus de 40.000€. La commune met 4000€.
2.13	Sensibilisation des producteurs locaux à s'inscrire dans un réseau coopératif de distribution au niveau local.	Les Vendredis du Terroir ont dû être annulés vu la crise sanitaire mais reprendront dès que ce sera possible. Pas mal d'initiatives en ce domaine, on citera : le Point de R'aliment (Paysans-Artisans) au Grand café (place communale) / L'ouverture du Hangar (rue Grande à Anhée). / La naissance du réseau RADiS (Réseau Alimentaire Dinant Solidaire : <a href="https://www.reseau-radis.be">https://www.reseau-radis.be</a> ) financé par la Fondation CYRYS ( <a href="https://www.fondationcyrys.be">https://www.fondationcyrys.be</a> ). Un magasin à la ferme qui a ouvert sur le plateau de Maredsous. / La naissance du poulailler mobile de Changy (+ fleurs et fraises à venir). / Un magasin éphémère à la ferme de Grange en période de Noël ...	Fin du point de dépôt de Paysans Artisans Anhée. Essoufflement du bénévolat. Pas de motivation citoyenne pour reprendre. Poursuite des Vendredis du Terroir. A Bioul, aussi maintenant, mais pas le succès attendu. Vitrine virtuelle des producteurs locaux, sur le site web de l'ADL : en lien avec le projet 1.8



3.1	Actions de soutien aux Acteurs économiques locaux.	Travail de l'ADL : diverses actions spécifiques ont été menées à l'égard de ce public durant le confinement (mise en avant de la vente par Take Away, concours de façades avec comme lots des paniers de produits issus des commerces locaux, 25 idées de cadeaux locaux ...) L'idée est de fédérer successivement les commerçants autour de nouveaux projets. / Démarrage de séquences vidéo avec des acteurs économiques (vidéos d'environ 2' pour leur donner une visibilité). / Mise à jour des infos relatives aux acteurs économiques sur Google map. / A relever : de nombreux nouveaux indépendants/commerces malgré la crise sanitaire / Aide de l'UCM pour la réduction des consommations énergétiques (novembre 2020). / Mobilisation autour du WE du client (organisé par l'UCM).	Relais des formations digitales (en webinaires) pour les acteurs locaux en collaboration avec Digitalwallonia. Divers accompagnements de porteurs de projets. Dynamisation des chèques-commerces. Bcp de pertes de temps et de travail administratif pour la refonte des actions futures de l'ADL vis-à-vis des exigences du SPW.
3.2	Actions Ecoles.	Plus compliqué vu la crise sanitaire. Travaux de construction de l'école d'Annevoie en cours. Poursuite de l'installation du WIFI.	Travaux de l'école d'Annevoie en cours de finalisation.
3.3	Actions Nature/Environnement.	Toujours l'expérience de la récupération de canettes usagées (jusqu'en juin 2021). / Poursuite du projet des Aujes (convention d'occupation et d'entretien des pelouses calcaires à l'OJ de la séance du Conseil du 4 juin) où des moutons ont remplacé les vaches. / Initiative RADiS (Réseau Alimentaire Dinant Solidaire) mise en route -> circuits courts / Plantations d'arbres "nouveaux-nés" à la Sainte-Catherine. Diverses autres actions dans le cadre du PCDN ont été fortement ralenties vu la crise sanitaire : il y a eu plus de choses au niveau virtuel et moins d'actions sur le terrain. A	A l'initiative du PCDN et des bibliothèques communales : échange de plantes dans le cadre du Vendredi du Terroir de juin et d'octobre 2021. Mise en place par la CLDR d'un GT BiodiverCité (1 <sup>ère</sup> réunion le 6 déc. 2021). Acquisition de 2 caméras de surveillance mobiles dans le cadre de l'amélioration de la propreté publique. La commune a testé pendant 2 ans la machine qui rétribue la collecte de canettes abandonnées et est prête à aller



		souligner malgré tout : l'exposition des photos nature de Y. Istace.	plus loin pour résoudre cette problématique. Portes ouvertes à la reinathèque lors de la quinzaine des abeilles/Maya fin mai/début juin 2021. Diverses plantations lors de la semaine de l'arbre.
3.4	Actions Vivre Ensemble.	Plantations d'arbres "nouveaux-nés" à la Sainte-Catherine / Projet soutenu par la FRB "Une fracture numérique ? Parlez-en à vos concitoyens" porté par l'ASBL Maison de la Ruralité / Actions du PCS / Soutien financier du GW (octobre) pour l'achat et l'équipement de la Maison médicale (privée)	Nombreuses actions du PCS : gymnastique, langue wallonne, informatique (à la maison de la Ruralité), ... Journée intergénérationnelle fin août Concours photos pour façades fleuries Concours photos pour les décorations de Noël
3.9	Embellissement des entrées de villages.	L'idée d'installer des œuvres d'art est toujours là. Des statues réalisées par un artiste alsacien qui travaille chez Sobemo (entreprise béton) sont à disposer.	Statues installées sur les ronds-points du pont d'Yvoir (fin déc. 2021)
3.25	Aménagement d'un espace numérique avec l'organisation de formations notamment à destination des aînés.	Projet soutenu par la FRB "Une fracture numérique ? Parlez-en à vos concitoyens", porté par l'ASBL Maison de la Ruralité.	Action mise en place par le PCS.
3.28	Installation aux entrées de la commune de panneaux lumineux informant sur les activités dans la commune.	Un 1er panneau sera installé prochainement sur la place (en face de la cuisine de l'école, parallèlement à la voirie), le marché a été attribué.	Panneau lumineux en face de la Place Communale à Anhée placé depuis juin 2021





### 3. Tableau des projets en attente

2<sup>ème</sup> PCDR 2017-2027

N° FP	Intitulé du projet	Commentaire/Remarques au 01/01/2021	Avancées 2021 Commentaires/Remarques 01/2022
1.1	Construction d'un quartier résidentiel adapté aux aînés sur le site des Respes à Denée.	Volet démolition PHP : la commune a perçu, début 2020, la dernière tranche des subsides pour les démolitions des chalets et caravanes	Site enlevé du Plan HP – décision du Collège le 12 janvier 2021.
1.3	Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molinee (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison.		Discussion lors de la réunion de la CLDR du 4 oct. 2021 : opportunité de solliciter une CF pour ce projet. A remettre sur la table – programmation à 3 ans.
1.4	Actualisation et relance du Plan Communal de Mobilité.		Dépend de la CeM. A programmer à nouveau
1.9	Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR.	La CLDR s'interroge sur l'endroit le plus approprié pour implanter l'observatoire. Les sécheresses observées l'été ont entraîné une sous-fréquentation du site par l'avifaune. Le projet n'est pas abandonné pour autant. Lors de sa réunion du 01.03.2021, la CLDR a rediscuté de ces questions. Le problème récent de la sécheresse fait que ce projet doit être réexaminé. Il y a lieu aussi de voir si ça vaut la peine de réaliser ce projet via une convention DR ou s'il n'y aurait pas une voie plus légère. Il a été proposé	Les interrogations subsistent sur la localisation. Possibilité d'installation sur le site du Grand Pachi à Bioul.



		d'interroger les parties prenantes à la réunion de novembre 2017 (Natagriwal, Natagora et le DNF), de soulever la question lors d'une prochaine réunion PCDN et d'être attentif à d'éventuels appels à projet qui permettraient la concrétisation de ce projet. La Ministre de la Nature est en train de revoir la politique en la matière et il faudra voir sur quoi cela va déboucher. Reste à voir le lieu d'implantation le plus judicieux. Plusieurs sites sont proposés : l'ancienne carrière de sable entre Foy, Salet et Sosoye (mais c'est privé), site du Grand Pâchis à Bioul (acquis par la Commune), ...	
2.1	Mise en place d'un outil de gestion territoriale et urbanistique.		Conseil communal du 10 juin 2021 : approbation d'une Charte urbanistique en matière de création/subdivision de logements + article à ce sujet dans le bulletin communal de décembre 2021.
2.5	Raccordement de Denée au RAVeL par l'aménagement d'une voie lente via le Tienne des Faux.		
2.6	Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia.		
2.9	Construction de Logements Tremplins et /ou Intergénérationnels sur le site des Respes à Denée avec aménagement des espaces extérieurs.		



2.12	Développement d'un réseau d'aires multisports/sport zones dans les villages.	En plus du subside de 293.730 € pour le Parc, le Ministre Crucke a retenu les dossiers suivants : Remplacement des menuiseries extérieures de la salle Al Royinette à Annevoie : subside de 32.380€ ; Remplacement des 4 pylônes et installation d'un éclairage LED sur le terrain de football de Denée : subside de 48.310 € ; Installation de 4 pylônes et du système d'éclairage du terrain de foot d'Anhée : subside de 51.590 € ; Remplacement des menuiseries extérieures et de l'éclairage du complexe sportif d'Anhée : subside de 74.800 €	
2.14	Aménagement d'une liaison sécurisée entre la Meuse (site de l'ancien camping) et l'accès au RAVeL de la Molinee via la place d'Anhée.	Réunion de réflexion à ce sujet, lancée suite à un appel à projet, mais décision de ne pas poursuivre via cette voie	
3.5	Réalisation d'une étude de faisabilité en vue d'une épuration par lagunage des villages peu peuplés.		
3.6	Diagnostic des problèmes d'isolation à grande échelle.	La Fondation Cyrus propose une aide à la population à ce sujet, il s'agit de l'opération "Rénov'Energie". Une réunion d'information devait avoir lieu à ce sujet mais a dû être annulée vu le confinement.	Action CoRenove : visioconférence gratuite, le 30 juin 2021.
3.7	Construction ou aménagement de logements locatifs pour attirer ou garder des jeunes au village (Logements Tremplins), dans un lieu à préciser.		
3.8	Réaménagement des infrastructures sportives à Bioul.	Projet d'un terrain supplémentaire et d'un terrain couvert (les travaux n'ont pas	Travaux en cours, réalisés par le Club de tennis



		encore commencé).	
3.10	Aménagement d'un cheminement piéton sécurisé entre Bioul et Annevoie-Rouillon en passant vers Mossiat.		
3.11	Réalisation d'une jonction en mode doux entre le centre d'Annevoie et le RAVeL de la Meuse.		
3.12	Construction de logements adaptés pour les aînés et d'un centre de services dans le quartier du Petit-Bois à Anhée.		
3.13	Etude et installation de micro(s)-station(s) hydro-électrique(s) au niveau de la Molinee.		
3.14	Homogénéisation de la signalétique au sein de la vallée de la Molinee.		
3.15	Adaptation du mobilier et des techniques de présentation des activités (nouvelles technologies) dans les locaux du SI.		
3.16	Sensibilisation des particuliers à l'utilisation de plateformes de covoiturage.		
3.17	Développement d'une plateforme web des associations.		
3.18	Aménagements esthétiques de la place de Haut-le-Wastia.		
3.19	Réalisation d'une jonction en mode doux entre la sortie de Bioul et la vallée du Burnot.		
3.20	Aménagement d'aires de repos et de pique-nique et d'un réseau de bornes de rechargement pour		



	vélos électriques.		
3.21	Mise en place d'un système de location ou de partage de vélos (à assistance) électriques, dans un but utilitaire et touristique.		
3.22	Redynamisation de la Maison des Artisans.		
3.23	Réaménagement du hall sportif d'Anhée.	Remplacement des menuiseries extérieures et de l'éclairage du complexe sportif d'Anhée : subside de 74.800 € obtenu en déc. 2020 (Infrasports)	
3.24	Développement des initiatives "les voisins veillent".		
3.26	Construction ou aménagement de logements intergénérationnels dans un lieu encore à préciser.		
3.27	Recensement des bâtiments occupés par des personnes faisant appel au fonds mazout en vue de l'amélioration de leur isolation.	Via le CPAS	
3.29	Acquisition de nouvelles terres agricoles à mettre en location à de petits exploitants de la commune.		
3.30	Rapprochement avec le SEL d'Yvoir.		
3.31	Installation d'un réseau de chaleur communal au domaine des Respes.		



#### **4. Tableau des projets abandonnés**

2<sup>ème</sup> PCDR 2017-2027

<b>N° FP</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Commentaire/Remarques au 01/01/2021</b>	<b>Avancées 2021 Commentaires/Remarques 01/2022</b>
2.2	Reconstruction et réaffectation de la salle « Les Montagnards » à Sosoye et de ses abords.		Le bâtiment devrait être acquis par un entrepreneur.



## ANNEXE 2 : TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE D'EXECUTION DE TRAVAUX.

### 1<sup>er</sup> PCDR 2003-2013

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2012	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008	AMENAGEMENT DE LA PLACE DE SALET	<b>Projet 2.24 :</b> ~ Aménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale. ~ Maintenir des agglomérations homogènes, préserver les paysages et accorder une protection spécifique à certains villages dont le bâti traditionnel est encore peu altéré. ~ Soutenir la croissance régulière du secteur touristique, pilier de l'économie locale, dans une optique de développement intégré	237.300 (60 %)
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Décision de principe du Conseil				07/06/12
Désignation de l'auteur de projet :				04/06/13
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				25/02/14
Approbation de l'avant-projet par la R.W				05/02/15
Approbation du projet par l'A.C.				02/02/17
Approbation de l'avenant par l'A.C.				17/05/17
Approbation du projet et avenant par le Ministre				24/11/17
PV de mise en demeure auteur de projet par A.C.				21/12/2017
Résiliation marché auteur de projet par A.C.				16/01/2018
Attribution marché auteur de projet				22/02/2018
Approbation cahier des charges par A.C. – modification législation				26/04/2018
Adjudication				28/06/2018
Décision d'attribution du marché				16/10/2018
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				17/01/2019



Début des travaux	01/04/2019
Réception provisoire	06/03/2020
Décompte final entreprise	07/04/2020
Décompte final projet	<b>26/10/2021</b>
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	540.698,70 euros
Montant du subside développement rural	237.300 euros (60%)
Montant subside développement rural - avenant	72.599,35€ (50%)
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	551.756,36 €
Montant total projet (entreprises, ORES, ... )	<b>603.491,20€</b>





Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2013	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2008	RENOVATION DU FOUR, PLACE d'ANNEVOIE	<b>Projet 2.24 :</b> ~ Aménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale. ~ Maintenir des agglomérations homogènes, préserver les paysages et accorder une protection spécifique à certains villages dont le bâti traditionnel est encore peu altéré. ~ Soutenir la croissance régulière du secteur touristique, pilier de l'économie locale, dans une optique de développement intégré	401.672,37 euros
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Décision de principe du Conseil				18/07/2013
Désignation de l'auteur de projet :				25/11/2014
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				14/03/2018
Présentation de l'avant-projet au comité d'accompagnement				17/04/2018
Approbation de l'avant-projet par la R.W				06/11/2018
Marché public « essais sols complémentaires »				15 septembre 2020
Attribution « essais de sol »				17 novembre 2020
Travaux analyses terres				<b>23 mars 2021</b>
Approbation du projet par l'A.C.				<b>05/08/2021</b>
Approb Avenant CC				<b>21/02/2022</b>
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				



Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant projet	1.196.545,19 euros
Montant déjà engagé par convention- subside développement rural	401.672,37euros (50%)
Engagement complémentaire - avenant	80.334,47 euros (20%)
Montant cumulés – subside Développement rural	<b>482.006,84 euros</b>
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

## 2<sup>ème</sup> PCDR 2017-2027

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2018	PCDR classique	Création d'un centre multi-services intergénérationnel sur le site de l'ancienne école de la Communauté Française à Anhée	<p><b>Projet 1.7 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Soutenir les initiatives favorisant le brassage générationnel, culturel et social dans les domaines socio-culturel et sportif</li> <li>~ Faciliter l'accès aux lieux de services, d'emplois et aux activités socio-culturelles notamment pour les personnes âgées et/ou non motorisées</li> <li>~ Développer un cadre éducatif attrayant pour nos jeunes autour d'infrastructures modernes et de projets innovants</li> <li>~ Développer les pratiques liées à l'utilisation rationnelle de l'énergie (URE) dans le cadre public et privé</li> <li>~ Recourir à l'utilisation de ressources locales et/ou durables dans le domaine de la construction</li> </ul>	687.475,00 euros
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Approbation de la Convention-acquisition-faisabilité par le Conseil				22/02/2018
Signature de la Convention-acquisition-faisabilité par le Ministre				07/05/2018
Accord Conseil communal pour acte d'achat				12/06/2018
Désignation de l'auteur de projet (BEP) :				19/07/2018
Courrier Ministre pour liquidation acquisition				12/12/2018
Approbation cahier des charges pour démolition, par le conseil				20/12/2018
Collège – attribution entreprise pour démolition				18-06-2019
Conseil : désignation auteur de projet – aménagement abords				25/06/2019



Avis CLDR sur avant-projet	17/09/2019
Accord SPW Travaux démolition	11/10/2019
Octroi permis d'environnement classe 2 pour désamiantage	14/01/2020
Ordre de commencer les travaux démolition	03/02/2020
Réception provisoire	03/06/2020
Décompte final – volet démolition	16/06/2020
Présentation avant-projet CLDR	19/10/2020
Réunion avec la DGO Aménagement territoire	15/12/2020
Approbation avant-projet par AC	<b>25/05/2021</b>
Présentation de l'avant-projet au comité d'accompagnement	<b>10/06/2021</b>
Envoi documents complémentaires	<b>19/08/2021</b>
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par l'A.C.	
Approbation du projet par le Ministre	
Adjudication	
Décision d'attribution du marché	
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	
Début des travaux	
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	3.498.950 euros
Montant du subside développement rural – Convention-acquisition-faisabilité	391.573,75 euros
Montant Total du subside développement rural	687.475,00 euros
Montants cumulés payés à l'entrepreneur- volet démolition	107.130,87€
Montant avant-projet « Voirie + abords »	<b>665.909,95euros</b>



Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2019	PCDR classique	Aménagement du site de l'ancien camping d'Anhée en espaces conviviaux, multifonctionnels et intergénérationnels	<p><b>Projet 1.10 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Soutenir les initiatives favorisant le brassage générationnel, culturel et social dans les domaines socio-culturel et sportif</li> <li>~ Faciliter l'accès aux lieux de services, d'emplois et aux activités socio-culturelles notamment pour les personnes âgées et/ou non motorisées</li> <li>~ Développer un cadre éducatif attrayant pour nos jeunes autour d'infrastructures modernes et de projets innovants</li> <li>~ Moderniser et compléter le cadre infrastructurel sportif autour des pôles d'Anhée et Bioul</li> <li>~ Développer un tourisme de qualité et diffus comme alternative au tourisme de masse</li> <li>~ Asseoir la notoriété d'Anhée en tirant profit de sa position en bord de Meuse et soutenir l'organisation partenariale d'évènements autour d'infrastructures adaptées</li> </ul>	631.899,07 euros
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Approbation de la Convention-acquisition-faisabilité par le Conseil				28/03/2019
Signature de la Convention-acquisition-faisabilité par le Ministre				23/05/2019
Présentation de l'avant-projet au comité d'accompagnement				10/09/2019
Approbation de l'avant-projet par la R.W				18/05/2020
Approbation du projet par l'A.C.				19/12/2019
Approbation 1 <sup>er</sup> modèle Convention-réalisation par conseil communal				26/08/2020
Approbation Convention-réalisation par collège communal				<b>26/01/2021</b>
Approbation Convention-réalisation par conseil communal				<b>04/03/2021</b>
Approbation du projet par le Ministre				<b>30/09/2021</b>
Adjudication				<b>14/01/2022</b>
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				



Décompte final	
Réception définitive	
<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	2.786.478,62€
Montant du subside développement rural	31.594,95 €
Montant Total du subside développement rural	631.899,07€
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	



Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
Convention 2021	PCDR classique	Construction d'une halle couverte près de la place d'Anhée pour accueillir des marchés, foires de terroir et toute autre activité économique	<p><b>Projet 1.8 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>~ Permettre le développement d'activités à caractère économique de type foires, marchés hebdomadaires et marchés du terroir, brocantes et artisanat</li> <li>~ Concevoir cet espace collectif de vente avec une polyvalence du site = priorité</li> <li>~ Renforcer l'attrait commercial du village. Cet espace pourra servir aussi à d'autres événements, par exemple des spectacles ou autres animations socio-culturelles</li> <li>~ Améliorer l'ancrage local des indépendants et artisans, réduction des déplacements avec impact favorable sur les émissions de CO<sub>2</sub> et la mobilité en général</li> </ul>	1.007.325 euros
<b>Etats d'avancement physique du projet :</b>				<b>Date :</b>
Approbation de la Convention-faisabilité par le Conseil				<b>10/06/2021</b>
Signature de la Convention-acquisition-faisabilité par le Ministre				
Présentation de l'avant-projet au comité d'accompagnement				
Approbation de l'avant-projet par la R.W				
Approbation du projet par l'A.C.				
Approbation 1 <sup>er</sup> modèle Convention-réalisation par conseil communal				
Approbation Convention-réalisation par collège communal				
Approbation Convention-réalisation par conseil communal				
Approbation du projet par le Ministre				
Adjudication				
Décision d'attribution du marché				
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				
Début des travaux				
Réception provisoire				
Décompte final				
Réception définitive				



<b>Etat d'avancement financier du projet :</b>	<b>Montant :</b>
Montant conventionné à 100%	
Montant du subside développement rural	
Montant Total du subside développement rural	
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	



**ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).**

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Convention 2003 D et avenant du 19/11/2009 et engagement complémentaire 27/02/2015	PCDR classique	INTEGRATION D'UN ESPACE PUBLIC CONVIVIAL ET CREATION DE VOIRIES DE CIRCULATION SECURISEES POUR LES PIETONS ET LES CYCLISTES DANS LE CENTRE DE ANHEE	<ul style="list-style-type: none"> <li>~ Aménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale.</li> <li>~ Soutenir la croissance régulière du secteur touristique, pilier de l'économie locale dans le développement intégré.</li> <li>~ Améliorer le tissu économique de la commune afin de favoriser la création d'emplois locaux.</li> <li>~ Maîtriser la pression qui s'exerce sur l'environnement naturel et s'inscrire dans une politique volontariste de développement durable.</li> </ul> Etablir un plan de mobilité qui encourage et sécurise les déplacements lents et facilite l'utilisation des transports collectifs.	1.692.518,68	02/10/2014

<b>Etat du patrimoine :</b>		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>		<b>Oui</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		<b>Non</b>
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		





Modalités de réaffectation du montant de la vente		
<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>1</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	<p>La place communale est un centre névralgique au sein du village et de la commune. Elle accueille, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le marché tous les mardis matin</li> <li>• Diverses organisations festives liées au secteur associatif (Apéro Anhétois, carnaval, kermesse, brocante, ...)</li> <li>• Une possibilité d'accès sécurisé à l'école communale</li> <li>• Une visibilité accrue de la maison communale</li> <li>• Des possibilités de parking structuré afin de se rendre dans les commerces jouxtant la place</li> <li>• Marché des producteurs locaux « les vendredis du terroir », le 1<sup>er</sup> vendredi d'avril à octobre par ADL</li> <li>• Les apéros Anhétois (organisé par un club sportif)</li> </ul>
Impact des activités sur emploi	<p>La présence d'une place rénovée et attractive renforce la visibilité des commerces locaux et l'attractivité touristique de la commune, ce qui est favorable au maintien de ces commerces et à leur développement.</p>

<sup>1</sup> **A titre d'exemple :**

**Ateliers ruraux :** type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village :** nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

**Maison multiservices :** nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité :** lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Convention 2006 et avenant 2013	PCDR classique	AMENAGEMENT DE LA PLACE FREDERIC DE MONTPELLIER A DENE	<p>~ Aménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale.</p> <p>~ Maintenir des agglomérations homogènes, préserver les paysages et accorder une protection spécifique à certains villages dont le bâti traditionnel est encore peu altéré.</p>	1.781.690.32	20/11/2014

<b>Etat du patrimoine :</b>		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		
<b>Le bien est-il loué ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>



<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>2</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Place Frédéric de Montpellier est le point central du village de Denée. Sa rénovation a permis d'une part de mieux structurer l'espace tant pour la convivialité que pour le parking mais surtout de donner un « renouveau » à des organisations festives telle la brocante du 1 <sup>er</sup> mai ou la kermesse. Elle accueille de nouvelles activités par la présence d'un kiosque restauré (concert, conte, ...) et des animations en lien avec la bibliothèque, la jouxtant.
Impact des activités sur emploi	La présence d'une place rénovée, accueillante et mieux structurée spatialement ainsi que d'une nouvelle bibliothèque a permis d'engager du personnel supplémentaire pour celle-ci mais aussi de rouvrir certains commerces jouxtant la place.

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
Convention 2005 + Avenant 2008 à la convention	PCDR PWDR	ETUDE ET AMENAGEMENT D'UNE MAISON RURALE POLYVALENTE - CREATION D'UN POLE CENTRALISATEUR POUR LES ASSOCIATIONS DE L'ENTITE	~ Soutenir et coordonner le réseau associatif existant sur le territoire communal. Faire évoluer les structures et les	1.400.697,2 €	12/07/2016

<sup>2</sup> A titre d'exemple :

**Ateliers ruraux** : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village** : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

**Maison multiservices** : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité** : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)



			services actuels afin de renforcer leur efficacité.		
--	--	--	-----------------------------------------------------	--	--

<b>Etat du patrimoine :</b>					
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
<b>Le bien est-il loué ?</b>				<b>Oui</b>	<b>Non</b>

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>3</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Organisation de représentations théâtrales, conférences, séances de cinéma, expositions
	Organisations d'ateliers d'expression culturelle
	Organisation de réunions associatives
Impact des activités sur emploi	Actuellement aucun

<sup>3</sup> **A titre d'exemple :**

**Ateliers ruraux :** type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village :** nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

**Maison multiservices :** nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité :** lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)



Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2009	PCDR	<b>Aménagement de la place de Warnant</b>	<p>~ Aménager les espaces publics pour améliorer la qualité de vie des habitants et créer des conditions favorables au développement de l'économie locale.</p> <p>~ Maintenir des agglomérations homogènes, préserver les paysages et accorder une protection spécifique à certains villages dont le bâti traditionnel est encore peu altéré. Soutenir la croissance régulière du secteur touristique, pilier de l'économie locale, dans une optique de développement intégré</p>	<b>554.161.65 euros</b>	<b>16/02/2017</b>

<b>Etat du patrimoine :</b>		
<b>Le bien est-il toujours propriété communale ?</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous</b>		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente		



Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
<b>Le bien est-il loué ?</b>	<table border="1"> <tr> <td><b>Oui</b></td> <td><b>Non</b></td> </tr> </table>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>
<b>Oui</b>	<b>Non</b>		

<b>Fonctionnement du projet et utilisation du bien <sup>4</sup></b>	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Rassemblements citoyens dans le cadre d'activités du village
Impact des activités sur emploi	Aucun

---

**<sup>4</sup> A titre d'exemple :**

**Ateliers ruraux :** type d'entreprise, impact sur la création d'emploi,...

**Maisons de village :** nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune,...

**Maison multiservices :** nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

**Espace publics de convivialité :** lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)



#### ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2015 (19/10/2015)	2015 (19/10/2015)  2021 (25.10.2021)	07/10/2020, Conseil communal ( <i>délibération transmise avec le rapport précédent</i> ) et 19/10/2020, la CLDR acte : ✓ candidature spontanée reçue et acceptée : <b>M. Guillaume BIETTLOT, d'Anhée</b>  Ps : Le quart politique n'est pas dépassé.	<b>Suite à la Circulaire ministérielle PCDR 2020/01 et au modèle de ROI pour les CLDR figurant depuis fin février 2021 sur le site de l'Administration, un point à ce sujet (mise en conformité) a été abordé en CLDR le 04.10.2021.</b> Ps : ce point n'a pas pu être abordé lors de la réunion de la CLDR du 01/03/2021, les convocations étant déjà parties au moment de la mise en ligne du texte.  Ce nouveau modèle de ROI a été approuvé par le <b>Conseil communal</b> lors de séance du <b>25.10.2021</b> ( <i>délibération en annexe.</i> )
<b>Réunions plénières durant l'année écoulée :</b>	<b>Réunion plénière : 01/03/2021</b>	18 membres Agent-relais communal FRW : 2 agents	
	<b>Réunion plénière : 04/10/2021</b>	20 membres de la CLDR Agent-relais communal et CATU FRW : 2 agents	
<b>Groupes de Travail de la</b>	<b>GT Photo</b>	Dernier panneau installé à Haut-le-Wastia, au niveau de la salle communale. Intention de balade en boucle reliant les différents sites concernés par cette initiative ; travail en cours en collaboration avec le SI.	



<p><b>CLDR :</b></p>	<p><b>GT Petit Patrimoine ;</b> dans le cadre du Partenariat Commune/Province de Namur, en réponse à la fiche 1.2 du PCDR</p>	<p>Les 3 inventaires se sont poursuivis malgré les difficultés liées à la crise sanitaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>PPPW</b> : inventaire finalisé.</li> <li><b>Pour les suites :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intention de mise en avant du travail réalisé par l'organisation de balades guidées entre Maredret et Sosoye avec verre de l'amitié et repas pour les bénévoles, en septembre.</li> <li>- Les membres du GT ont émis le souhait d'un courrier à venir de la Commune vers les propriétaires de biens repris à l'inventaire, pour la sensibilisation à la conservation et information quant aux possibilités de restaurations.</li> </ul> </li> <li>✓ <b>Patrimoine funéraire</b> : inventaire terminé récemment. Exploitation à venir des informations relatives aux sépultures d'intérêt historique local.</li> <li>✓ <b>Arbres remarquables</b> : inventaire en cours. Villages finalisés = Anhée, Haut-le-Wastia, Warnant. En partie pour Annevoie et Maredret. Ce 3<sup>ème</sup> inventaire n'est pas chapeauté par un expert externe.</li> </ul> <p>P.S. : Au niveau interne communal, le suivi/introduction des dossiers de demande de restauration d'éléments du PP seront dorénavant pris en charge par le Service Urbanisme (Selise Viatour) et plus par l'ADL.</p>
<p><b>Autres activités de la CLDR :</b></p>	<p><b>GT BiodiverCité</b></p>	<p>La CLDR a mis en place un nouveau GT, visant à proposer des actions concrètes à mettre en place dans le cadre du prochain appel à projet BiodiverCité. Les bénévoles du PCDN ont été conviés à rejoindre ce groupe. Ce GT s'est réuni une 1ere fois le 06/12/2021. Les résultats de l'appel à projets 2021 lui ont été présentés. Un brainstorming a permis de recueillir un certain nombre de propositions d'actions pour l'avenir.</p>
	<p><b>Inauguration de la Place de Salet : le 19/09/2021</b> (projet du 1<sup>er</sup> PCDR)</p>	<p><b>Invitation aux membres de la CLDR d'Anhée</b></p>





<b>Réflexions sur l'opération de développement rural :</b>	
Vu la crise sanitaire, le nombre de réunions a été moindre que les années précédentes. Des échanges en CLDR pour dégager les prochains projets à solliciter en convention DR, il ressort peu de certitudes. La CLDR souhaite avoir plus d'informations sur la ligne du Tram (estimation revue et type d'aménagement) et sur ce qui est faisable dans le cadre du Plan d'Investissement Mobilité Active avant de rediscuter de ses choix, présentés ci-dessous. Les pages du site internet consacrées au PCDR sont en cours d'actualisation. Plusieurs articles du bulletin communal ont été consacrés à l'avancée de projets DR.	
<b>Propositions de projets à entreprendre :</b> à rediscuter début 2023	
<b>1-Numéro fiche-projet</b>	Fiche-Projet 1.3
<b>Intitulé du projet</b>	Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Mollignée (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison
<b>Priorité du projet</b>	Lot 1
<b>2-Numéro fiche-projet</b>	Fiche-Projet 1.9
<b>Intitulé du projet</b>	Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR
<b>Priorité du projet</b>	Lot 1
<b>3-Numéro fiche-projet</b>	Fiche-Projet 2.6
<b>Intitulé du projet</b>	Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia
<b>Priorité du projet</b>	Lot 2



## ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
<b>Année rapport annuel + 1 an</b>	Lot 1	1.3 Aménagement de l'ancienne ligne de tram entre Bioul et le RAVeL de la Molinee (Warnant) afin d'en faire une voie lente de liaison 1	Entre 800.000 et 1.055.000€ (3 options possibles)	DR	80% acquisition
				DR	80% Aménagement – 1ere tranche de 5000.000€ et 60% au-delà de 500.000€
				RAVeL et Pré-RAVeL, Pics Verts	
<b>Année rapport annuel + 2 ans</b>	Lot 1	1.9 Création d'un observatoire ornithologique avec accès PMR	56.700,00€€	SPW DGO3 (Espaces verts)	
				SPW DGO3 (PCDN) CGT Appels à projets divers	
<b>Année rapport annuel + 3 ans</b>	Lot 2	2.6 Installation d'une chaufferie-bois et de panneaux photovoltaïques dans le centre de Haut-le-Wastia	Non déterminé	SPW DGO3 DNF	
				SPW – DGO4 Energie FRW – facilitateur bois énergie – secteur public Facilitateur photovoltaïque	
				DR	

